



BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES

Montants TTC (T.V.A à 20%) - Tarif applicable à compter au 01/01/2025

RCS 513 440 164- Carte Prof CPI 3101 2016 000 010 213 CCI Toulouse – Caisse de Garanties GALIAN SMABTP – Assurances MMA (PARIS 75008)

Calculs effectués sur le montant de la somme nette à revenir au vendeur / Les Honoraires TTC de transaction sont à la charge de l'acquéreur
AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

TRANSACTIONS

				MAISON / APPARTEMENT TERRAIN - GARAGE / PARKING	
Forfait de 3 000 € TTC pour les ventes inférieures à		30 000 €			
9,00 % TTC / plafonné à 8 000 €	pour la part comprise entre	30 001 €	et	100 000 €	
8,00 % TTC / plafonné à 14 000 €	pour la part comprise entre	100 001 €	et	200 000 €	
7,00 % TTC / plafonné à 18 000 €	pour la part comprise entre	200 001 €	et	300 000 €	
6,00 % TTC / plafonné à 20 000 €	pour la part comprise entre	300 001 €	et	400 000 €	
5,00 % TTC	pour les ventes supérieures à	400 000 €			

Dans le cadre de la signature d'un mandat comprenant « HOME STAGING »

Le mandant demande à bénéficier d'un service de HOME STAGING proposé par l'intermédiaire du mandataire qui est en relation avec plusieurs prestataires. Ce dernier accepte que ses coordonnées leurs soient transmises afin que ceux-ci puissent éventuellement les contacter dans le cadre de leurs services. Dans l'hypothèse de la réalisation de l'acte authentique du mandat de vente, le mandataire bénéficiera de la rémunération de "prestation de Home Staging" dès le jour de l'acte, en supplément du barème d'honoraires ci-dessus, conformément au contrat établi avec les prestataires proposés au mandant, pour un montant forfaitaire selon la grille tarifaire suivante : T2 (2000€, T3 (2500 €) , T4 (3000 €) et pour chaque pièce complémentaire 500 € supplémentaire et au-delà du T6 : sur devis nous consulter.

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit SUCCESS

avec validation de la clause CONFIANCE :

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 10% des honoraires affichés sur le présent barème.
- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 20% des honoraires affichés sur le présent barème.
- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 90 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 30% des honoraires affichés sur le présent barème.

avec validation de la clause FIDELITE :

Une remise de 25% des honoraires affichés sur le présent barème sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais d'une Agence du Réseau Keller Williams pour le compte d'un même client.

avec validation de la clause WIN / WIN

Les honoraires affichés sur le présent barème seront divisés par moitié, en cas de vente à un Acquéreur présenté par le Mandant, dans les conditions prévues par ledit Mandat SUCCESS »

HONORAIRES HABITATION

	Part locataire	Part bailleur
Prestation de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail Zone non tendue	10 €/m ²	10 €/m ²
Prestation de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail Zone tendue	8€/m ²	8€/m ²
Réalisation de l'état des lieux	3 €/m ²	3 €/m ²

HONORAIRES ENTREPRISES et COMMERCES

LOCATION / CESSION

COMMERCES :

Location : 30 % du loyer annuel HT à la charge du locataire

Cession de Bail : 10% du montant de la cession

10% du loyer annuel HT à la charge du cessionnaire

BUREAUX et LOGISTIQUE

Location : 15% du loyer annuel HT à la charge du locataire

15 % du loyer HT pour le bailleur

VENTE

Calculs effectués sur le montant de la somme nette à revenir au vendeur / Les Honoraires TTC de transaction sont à la charge de l'acquéreur

Locaux commerciaux ou professionnels – Entrepôts

Locaux Industriels – Immeubles de rapport – Terrains

A la charge de l'acheteur :

8% HT (9.6% TTC) : < 50.000 €

7% HT (8.4% TTC) : de 50.000 € à 500.000 €

6% HT (7.2% TTC) : de 500.000 € à 1.000.000 €

5 % HT (6.3% TTC) : > 1.000.000 €

REDACTION DES ACTES

Bail : 750 €

Compromis de vente : 750 €

Etat des lieux : 420 €

Calculs effectués sur le montant de la valeur vénale libre / Rémunération à la charge de l'acquéreur, sauf convention différente entre les parties.

AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

Montant de la valeur libre du bien	Honoraires TTC
Jusqu'à 80 000€	Jusqu'à 10%
Jusqu'à 150 000€	Jusqu'à 8,5%
Jusqu'à 230 000€	Jusqu'à 8%
Jusqu'à 300 000€	Jusqu'à 7,5%
Jusqu'à 380 000€	Jusqu'à 7%
Jusqu'à 500 000€	Jusqu'à 6,5%
Jusqu'à 750 000€	Jusqu'à 6%
Jusqu'à 1 000 000€	Jusqu'à 5,5%
Au delà	Jusqu'à 5%

Commission minimum de l'agence pour les transactions : 3000€ TTC

Inter-cabinet : nous consulter.

